



CREAI
GRAND EST



ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des **CAMSP** de la région Grand Est

Données 2022



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est
et réalisée par Rayane Kihal chargé d'études stagiaire,
avec la contribution de Marjorie Hoenen, chargée d'études,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Septembre 2024

Sommaire

Partie A – Présentation générale des CAMSP du Grand Est.....	5
1. Localisation des CAMSP dans la Région Grand Est.....	5
2. Plage d’ouverture.....	6
❖ Jours d’ouverture.....	6
Partie B – Activité de l’année 2022	7
1. Activité pour l’ensemble des enfants de la file active.....	7
❖ File active	7
❖ Nombre d’enfants de la file active par ETP.....	7
❖ Modalité d’accompagnement.....	8
❖ Rendez-vous programmés durant l’année 2022.....	9
2. Interventions des professionnels de santé auprès des enfants.....	10
❖ Interventions réalisées au CAMSP.....	10
❖ Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP	11
❖ Interventions réalisées par au moins un médecin.....	11
3. Prévention	12
❖ Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP	12
❖ Interventions réalisées en maternité par ETP.....	12
Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2022	13
1. Modalités d’accompagnements des enfants présents au 31 décembre 2022	13
❖ Modalité d’accompagnement.....	13
❖ Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique.....	14
❖ Pyramides des âges au 31 décembre 2022.....	14
❖ Terme de naissance	16
❖ Âge à l’entrée au CAMSP	17
❖ Domiciliation et temps de trajet	18
❖ Handicap et mesures de protection de l’enfance.....	19
❖ Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10.....	21
❖ Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique.....	22
❖ Mode de garde principal des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique.....	23
Partie D – Procédure d’accueil des enfants de la file active	25
1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2022.....	25
❖ Acteurs ayant adressé les enfants entrés au CAMSP en 2022	25
2. Délai d’accueil au CAMSP	26
❖ Indicateur d’attente par rapport à la file active.....	26

❖ Indicateurs d'attente en moyenne par ETP.....	27
Partie E – Parcours des enfants sortis en 2022	27
1. Âge à la sortie et durée de prise en charge.....	27
❖ Âge à la sortie.....	27
❖ Durée de prise en charge des enfants sortis en 2022.....	28
2. Motif de sortie et parcours envisagé	28
❖ Motif de sortie	28
❖ Parcours envisagé après le CAMSP	29
❖ Enfant en attente de sortie.....	30
Partie F – Ressources humaines	31
1. Ressources humaines internes.....	31
❖ Nombre d'ETP du compte administratif par métier	31
❖ Taux d'ETP non pourvus (Région Grand Est).....	32
Annexe.....	34

Avertissement sur la qualité des réponses aux différentes questions

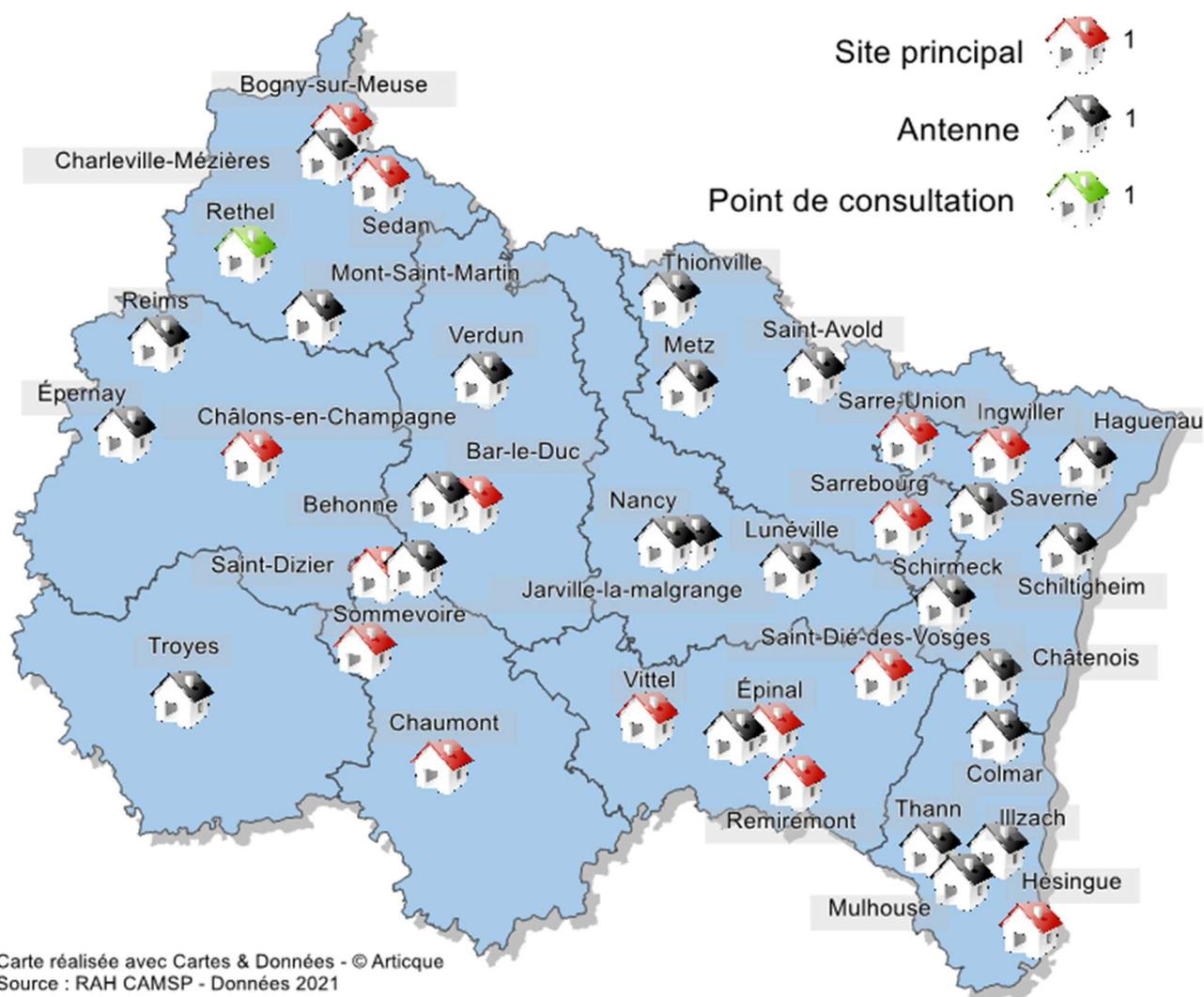
Tous les CAMSP ayant renseigné un rapport n'ont pas systématiquement donné réponse à l'ensemble des questions posées. Par conséquent, tous les tableaux présentant des résultats concernant la file active ou les effectifs au 31 décembre n'indiquent pas les mêmes totaux, du fait d'une information demandée non connue ou non collectable.

Pour autant, dans cette restitution, le parti est pris de laisser apparaître tel quel l'ensemble des résultats produits par les établissements, sans redressement. En effet, les tendances qu'ils dégagent peuvent apporter des éléments de connaissance tout aussi intéressants et pertinents que les volumes et/effectifs auxquelles elles se rapportent.

Partie A – Présentation générale des CAMSP du Grand Est

La Région Grand Est compte au 31 décembre 2022 un total de 24 CAMSP (sites principaux). 2 structures n'ont pas renseigné de rapport d'activité harmonisé (RAH) pour leur site principal¹. **Le taux de réponse des (sites principaux) est de 92 %.**

1. Localisation des CAMSP dans la Région Grand Est²



La quasi-totalité des départements du Grand Est compte plusieurs sites d'implantation d'un CAMSP. Ces structures tentent de s'inscrire dans une logique de proximité.

A noter que 5 CAMSP ont répondu sur une nouvelle grille. Le cas échéant, les données de ces structures ont été reportées dans l'ancienne grille. L'exploitation des données 2022 est réalisée selon l'ancienne grille.

¹ Le CAMSP de Nancy et le site principal du CAMSP de Reims n'ont pas répondu. A noter que l'antenne du CAMSP de REIMS a répondu.

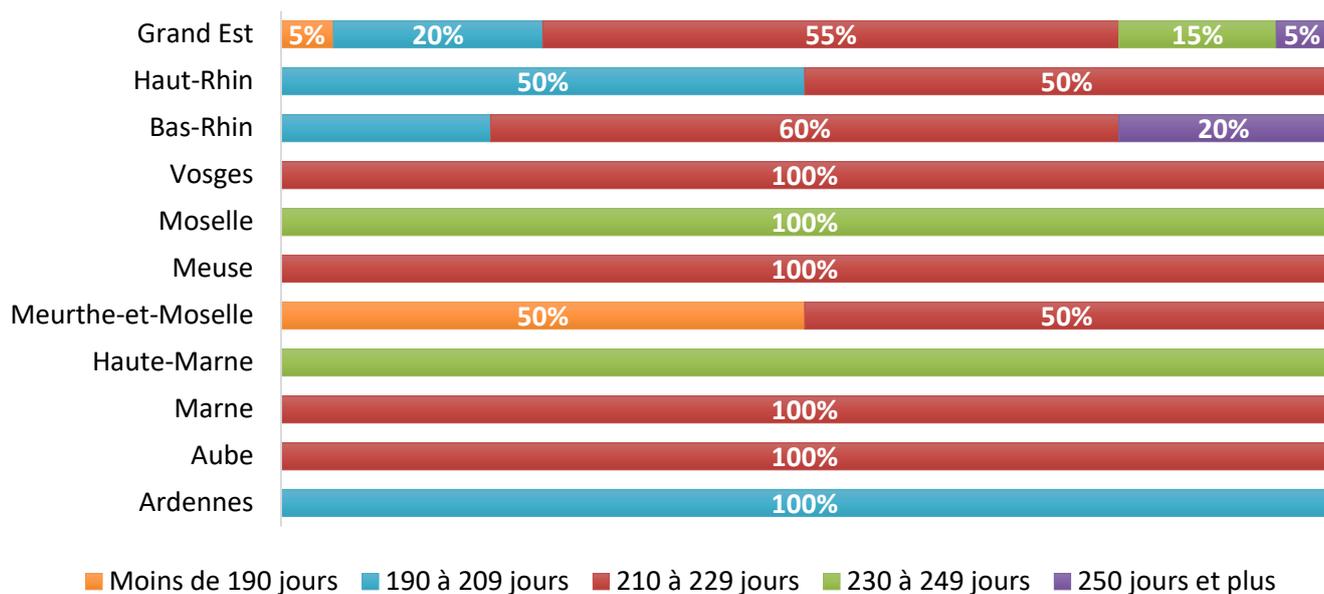
² Selon les données renseignées par les CAMSP en 2021 (le taux de réponse était exhaustif).

2. Plage d'ouverture

❖ Jours d'ouverture

En 2022, en moyenne, les sites principaux des CAMSP de la région Grand-Est sont ouverts 218,3 jours durant l'année. Le minimum est de 185 jours en Meurthe-et-Moselle et le maximum est de 269 jours dans le Bas-Rhin. La majorité des CAMSP (11 sur 20 des CAMSP répondants, soit 55 %) sont ouverts entre 210 et 229 jours durant l'année.

Répartition des CAMSP selon le nombre annuel de jours d'ouverture du site principal et le département



❖ Nombre de jours d'ouverture par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<i>En moyenne par ETP</i>	10,1	14,4	29,1	23,8	34,7	33,6	15,9	10,1	20,8	19,0	19,2
<i>Minimum</i>	10,1	14,4	21,0	23,8	33,0	33,6	10,1	10,1	13,1	13,4	10,1
<i>Maximum</i>	10,1	14,4	47,1	23,8	37,2	33,6	35,3	10,1	30,3	47,2	47,2

La région compte en moyenne 19,2 jours d'ouverture par ETP en 2022. Cette moyenne varie entre 10,1 dans les Vosges, la Moselle et les Ardennes à 47,2 jours par ETP dans le Haut-Rhin.

Partie B – Activité de l'année 2022

1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active

❖ File active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants de la file active	570	324	312	175	349	364	876	294	911	574	4 749
<i>dont vus pour la 1ère fois</i>	217	71	82	53	175	155	324	128	353	242	1800
<i>% de la file active</i>	38%	22%	26%	30%	50%	43%	37%	44%	39%	42%	38%
dont nombre total d'enfants sortis dans l'année	166	82	76	56	146	177	372	164	282	278	1799
<i>% de la file active</i>	29%	25%	24%	32%	42%	49%	42%	56%	31%	48%	38%
<i>dont sortis après bilan ou diagnostic</i>	65	37	17	8	65	84	88	54	131	83	632
<i>% de la file active</i>	11%	11%	5%	5%	19%	23%	10%	18%	14%	14%	13%
<i>dont sortis après un suivi thérapeutique</i>	101	45	52	39	84	97	189	70	133	123	933
<i>% de la file active</i>	18%	14%	17%	22%	24%	27%	22%	24%	15%	21%	20%

Il y a une forte variation de la file active en fonction des départements : 911 dans le Bas-Rhin à 175 en Haute-Marne. En tout, 4 749 enfants ont été accueillis dans un CAMSP au cours de l'année 2022.

La Meurthe-et-Moselle a la part d'enfants vus pour la première fois la plus élevée (50 %) contre 38 % pour la moyenne régionale. A l'inverse, le département de l'Aube a la part la plus faible à 22 % de sa file active.

Évolution du nombre d'enfants vus pour la 1ère fois entre 2018 et 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	40,2%	33,2%	24,9%	35,9%	44,3%	42,4%	32,0%	57,3%	43,7%	28,9%	35,7%
2019	33,6%	25,2%	27,6%	35,9%	50,1%	41,6%	49,3%	55,0%	46,0%	37,9%	39,6%
2020	32,6%	23,6%	18,1%	40,0%	46,2%	35,2%	40,6%	54,4%	39,9%	32,7%	34,1%
2021	38,5%	21,9%	22,6%	30,4%	47,3%	43,5%	51,4%	50,9%	41,2%	45,6%	38,7%
2022	38,1%	21,9%	26,3%	30,3%	50,1%	42,6%	37,0%	43,5%	38,7%	42,2%	37,9%
Évolution	-2,1	-11,3	1,3	-5,6	5,9	0,2	5,0	-13,8	-4,9	13,3	2,2

La part d'enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois dans les CAMSP du Grand-Est fluctue entre 2018 et 2022, passant de 35,7 à 37,9 %. Le Haut-Rhin voit sa part d'enfants vus pour la 1^{ère} fois passer de 28,9 % à 42,2 %, soit une hausse de 13,3 points. Dans les Vosges, cette part est passée de 57,3 % à 43,5 %, soit une diminution de 13,8 points.

❖ Nombre d'enfants de la file active par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<i>En moyenne par ETP</i>	28,2	21,6	21,5	16,8	18,9	41,7	22,5	14,4	16,8	13,2	19,1
<i>Minimum</i>	28,3	21,6	19,3	16,9	16,1	41,8	17,6	13,5	8,1	7,5	7,5
<i>Maximum</i>	28,3	21,6	22,5	16,9	21,8	41,8	29,5	13,5	26,2	26,1	41,8

Au niveau régional, en 2022, il y a en moyenne 19,1 enfants de la file active par ETP. Ce résultat varie de 7,5 enfants par ETP dans le Haut-Rhin à 41,8 enfants par ETP dans la Meuse.

❖ Modalité d'accompagnement

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié <u>uniquement</u> de contacts	85	86	12	21	34	68	128	30	145	122	731
<i>en % de la file active</i>	15%	27%	4%	12%	10%	19%	15%	10%	16%	21%	15%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire	11	72	86	49	191	113	545	133	527	235	1962
<i>en % de la file active</i>	2%	22%	28%	28%	55%	31%	62%	45%	58%	41%	41%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique	228	165	204	136	232	261	546	170	471	306	2719
<i>en % de la file active</i>	40%	51%	65%	78%	66%	72%	62%	58%	52%	53%	57%
Nb d'enfants ayant eu une prise en charge complémentaire non rétribuée CAMSP	49	40	0	0	0	.	32	0	290	0	411
<i>en % de la file active</i>	9%	12%	0%	0%	-	-	4%	0%	32%	0%	9%

Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient selon le territoire. 15 % des jeunes accompagnés par un CAMSP du Grand Est en 2022 ont bénéficié uniquement de contacts ; cette part varie de 4 % dans la Marne à 27 % dans l'Aube.

De plus, 41 % des enfants des différentes files actives ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ; cette proportion varie de 2 % dans les Ardennes à 62 % en Moselle. Le suivi thérapeutique est le mode d'accompagnement majoritaire (57 %) sur l'ensemble de la région avec notamment 78 % des enfants vus dans les CAMSP de Haute-Marne. À noter que dans le Bas-Rhin encore, 32 % des enfants de la file active ont eu une prise en charge complémentaire non rétribuée par le CAMSP, hors consultation médicale au titre du R314.122-124 du CASF³, comparé à 9 % au niveau régional.

Évolution du nombre d'enfants ayant bénéficié uniquement de contact entre 2018 et 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	12,5%	27,8%	53,9%	19,6%	13,6%	6,0%	15,3%	15,1%	29,9%	33,2%	27,5%
2019	10,7%	32,4%	50,8%	23,1%	5,5%	11,1%	18,9%	7,4%	29,9%	27,0%	27,1%
2020	19,2%	30,7%	50,1%	29,7%	12,1%	6,3%	18,5%	9,1%	20,4%	21,7%	25,4%
2021	19,2%	26,5%	48,4%	24,0%	8,8%	12,0%	22,1%	15,7%	20,1%	19,9%	25,2%
2022	14,9%	26,5%	3,8%	12,0%	9,7%	18,7%	14,6%	10,2%	15,9%	21,3%	15,4%
Evolution	2,4	-1,3	-50,0	-7,6	-3,9	12,7	-0,7	-4,8	-14,0	-11,9	-12,1

Sur la période 2018-2022, le taux d'enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact a diminué de 12 points. Tous les départements connaissent une diminution de ce taux allant de - 0,7 à - 50 points de pourcentage en plus par rapport à 2018 sauf les Ardennes et la Meuse qui eux connaissent une augmentation de 2,4 et 12,7 points respectivement.

³ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006906960/ : I.-Les soins complémentaires, délivrés à titre individuel par un médecin, un auxiliaire médical, un centre de santé, un établissement de santé ou un autre établissement ou service médico-social, sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie obligatoire dans les conditions de droit commun, en sus du tarif versé à l'établissement ou au service :

1° Soit lorsque leur objet ne correspond pas aux missions de l'établissement ou du service ;

2° Soit, par dérogation aux dispositions du 2° de l'article R. 314-26, lorsque, bien que ressortissant aux missions de l'établissement ou du service, ces soins ne peuvent, en raison de leur intensité ou de leur technicité, être assurés par l'établissement ou le service de façon suffisamment complète ou suffisamment régulière. Dans ce cas, ces soins doivent faire l'objet d'une prescription par un médecin attaché à l'établissement ou au service.

II. Lorsque les soins complémentaires mentionnés au I sont liés au handicap ayant motivé l'admission dans l'établissement ou le service, leur remboursement est subordonné à l'accord préalable du service du contrôle médical, dans les conditions prévues à l'article L. 315-2 du code de la sécurité sociale. Les préconisations de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, lorsqu'elles existent, sont jointes à la demande d'entente préalable.

❖ Rendez-vous programmés durant l'année 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de RDV programmés	13144	3949	8313	5714	8068	6066	16850	6797	27201	15709	111811
<i>Moyenne par enfant de la file active</i>	23	12	27	33	23	17	19	23	30	27	24
Nb de RDV non réalisés	3088	807	1784	938	1535	1281	2181	1001	4507	1928	19050
<i>Taux d'absentéisme</i>	23%	20%	21%	19%	18%	14%	15%	18%	15%	11%	17%

En 2022, les CAMSP du Grand Est ont réalisé en moyenne 24 interventions par enfant de la file active : cette moyenne varie de 12 dans l'Aube à 33 en Haute-Marne.

Le taux d'absentéisme est de 17 % sur l'ensemble du territoire ; la part de rendez-vous non-réalisé variant de 11 % dans le Haut-Rhin à 23 % dans les Ardennes. L'annulation des rendez-vous est génératrice d'un important travail de réorganisation. L'annulation au dernier moment représente un facteur explicatif important du taux de rendez-vous non-honorés.

Évolution du taux d'absentéisme entre 2018 et 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	20,4%	17,7%	20,3%	20,2%	17,0%	14,0%	15,5%	16,7%	8,6%	11,8%	15,2%
2019	22,7%	19,2%	19,8%	20,6%	16,9%	13,6%	20,4%	16,7%	11,1%	11,2%	16,8%
2020	22,8%	13,3%	16,2%	19,8%	26,1%	17,5%	15,4%	11,5%	12,2%	7,9%	15,3%
2021	23,1%	20,4%	21,4%	19,1%	17,7%	14,2%	15,1%	17,9%	15,5%	11,4%	17,2%
2022	23,5%	20,4%	21,5%	16,4%	19,0%	21,1%	12,9%	14,7%	16,6%	12,3%	17,0%
Évolution	3,1	2,7	1,2	-3,8	2,0	7,1	-2,5	-2,0	7,9	0,4	1,8

Entre 2018 et 2022, à l'échelle régionale, le taux d'absentéisme est passé de 15,2 % à 17 % soit une augmentation de 1,8 points. Les CAMSP du Bas-Rhin sont ceux connaissant l'augmentation la plus importante passant de 8,6 % à 16,6 % sur la période. A l'inverse, le CAMSP de Haute-Marne connaît une diminution de son taux de 3,8 points, passant de 20,2% à 16,4 % sur la même période.

2. Interventions des professionnels de santé auprès des enfants

❖ Interventions réalisées au CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention <u>collectives</u> réalisées avec l'enfant, par <u>un seul pro</u>			131	24	18	14	256	591	1788	484	3 306
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>			0,4	0,2	0,1	0,2	0,4	2,2	2,6	1,3	1,2
Nb d'intervention <u>collectives</u> réalisées avec l'enfant, par <u>pl. pros</u>		101	634	473	55	35	842		1684	335	4 058
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>		0,4	2,1	3,1	0,2	0,4	1,3		3,0	0,9	1,7
Nb d'intervention <u>individuelles</u> réalisées avec l'enfant, par <u>un seul pro</u>		2838	5313	2670	3575	1180	6779	7216	8855	5384	40 972
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>		11,9	17,7	17,3	11,3	13,0	10,6	27,3	13,1	14,8	14,6
Nb d'intervention <u>individuelles</u> réalisées avec l'enfant, par <u>pl. pros</u>			49	224	1438	100	574		473	713	3 571
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>			0,2	1,5	4,6	1,1	0,9		0,8	2,0	1,5

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Pour ce qui est des interventions réalisées au sein du CAMSP, la modalité la plus fréquente est très nettement l'intervention individuelle réalisée par un seul professionnel : 40 972 interventions de ce genre ont été réalisées au cours de l'année 2022, pour l'ensemble des jeunes de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique soit 79 % du total des interventions déclarées au CAMSP. Pour chacune des personnes accompagnées, cela représente, en moyenne, 14,6 interventions dans l'année. Les autres modalités d'intervention sont minoritaires : elles sont pratiquées, en moyenne, entre au moins une fois et 1,7 fois par enfant et par an.

Par ailleurs, dans le Bas-Rhin les enfants ont eu en moyenne près de 2,6 interventions collectives réalisées par un seul professionnel par an contre 1,2 au niveau régional. La Meurthe-et-Moselle a, en moyenne, 4,6 interventions individuelles réalisées par plusieurs professionnels par enfant et par an, la région Grand-Est en moyenne en a 1,5.

❖ Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP

Les interventions réalisées hors du CAMSP sont également peu fréquentes : 6 946 (contre 51 907 interventions au CAMSP), soit 12 % du total des interventions. En moyenne, 1,7 interventions ont été réalisées par enfant ; elle atteint toutefois 9,8 interventions par enfant dans le Haut-Rhin.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb total d'intervention hors CAMSP		203	263	530	675	137	107	47	551	4 433	6 946
<i>dont réalisées à domicile</i>		29	156	35	317	112	35	15	224	1232	2155
<i>dont réalisées à l'école hors ESS</i>		8	19	1	305	10	35	1	157	732	1268
<i>dont réalisées dans les structures petites enfance</i>		9	27	0	7	11	25	2	140	182	403
<i>dont réalisées dans d'autres lieux</i>		157	61	494	46	4	12	29	30	2287	3120
<i>Moyenne par enfant de la file active *</i>		0,9	0,9	3,4	2,1	0,5	0,1	0,2	0,7	9,8	1,7
% des interventions hors CAMSP/ total des interventions		6%	4%	14%	12%	9%	1%	1%	4%	39%	12%

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

❖ Interventions réalisées par au moins un médecin

Le nombre d'interventions réalisées par au moins un médecin est moins important : il y a en moyenne 1 intervention réalisée par le médecin seul par enfant de la file active d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'intervention réalisées par le <u>médecin seul</u>	629	336	505	183	427	84	709	296	1369	890	5428
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	1,4	1,4	0,7	0,8	0,8	0,3	0,9	1,2	1,7	2,0	1,1
Nombre d'intervention réalisées par pl. pros <u>dont un médecin</u>	4		1377	6	90	217	187	63	236	175	2355
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,01		4,6	0,04	0,3	0,7	0,3	0,2	0,3	0,4	0,6

** ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

3. Prévention

❖ Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP

En 2022, les CAMSP de la région Grand Est sont intervenus, en moyenne 11 fois dans un maternité, et à 5 reprises dans d'autres lieux pour une action de prévention. Les pratiques sont cependant très variées selon les territoires : concernant les interventions au sein des maternités, le nombre d'actions varie de 0 à 160 (CAMSP du Haut-Rhin).

Pour les autres lieux d'interventions, la valeur varie de 0 à 29. Les CAMSP ont indiqué comme autres lieux : Intra-Structure, *petite enfance*, *IFSI*, *GHRMSA* et *autres sans précision*.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'intervention de prévention <u>hors file active, hors CAMSP</u> réalisées en maternité	0	0	0	40	0	0	0	13	20	160	233
<i>Moyenne</i>	0	0	0	40	0	0	0	13	4	53	11
<i>Mini</i>	0	0	0	40	0	0	0	13	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	0	40	0	0	0	13	18	160	160
Nombre d'intervention de prévention <u>hors file active, hors CAMSP</u> réalisées dans d'autres lieux	0	2	2	13	0	0	26	29	20	14	106
<i>Moyenne</i>	0	2	1	13	0	0	9	29	4	4	5
<i>Mini</i>	0	2	0	13	0	0	0	29	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	2	2	13	0	0	22	29	19	5	29

❖ Interventions réalisées en maternité par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<i>En moyenne par ETP</i>	0	0	0	3,9	0	0	0	0,6	0,4	5,0	1,0
<i>Mini</i>	0	0	0	3,9	0	0	0	0,6	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	0	3,9	0	0	0	0,6	2,3	10,2	10,2

Au niveau régional, on dénombre en moyenne 1 interventions en maternité par ETP. La plupart des départements n'ont pas réalisé d'interventions en maternité. Néanmoins, dans le Haut-Rhin et en Haute-Marne, la moyenne d'interventions en maternité par ETP est supérieure à la moyenne régionale (respectivement 5 et 3,9).

Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2022

1. Modalités d'accompagnements des enfants présents au 31 décembre 2022

❖ Modalité d'accompagnement

3 145 enfants étaient présents dans les CAMSP du Grand Est au 31/12/2022, soit 66 % de la file active. Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire.

Au 31 décembre 2022, 29 % des jeunes présents dans les différentes structures ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie de 3 % dans les Ardennes à 82 % dans la Meurthe-et-Moselle. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des jeunes bénéficiait d'un suivi thérapeutique (56 %) au 31 décembre sur l'ensemble de la région : cette proportion s'élève à 71 % dans les CAMSP de Haute-Marne.

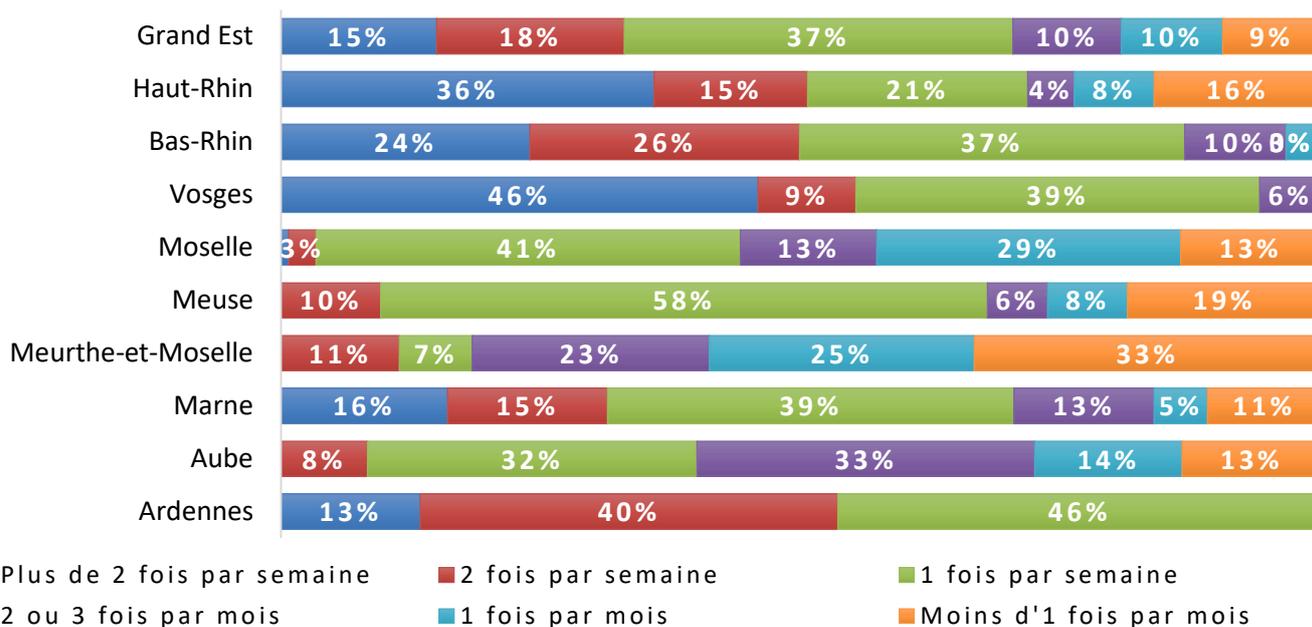
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents au 31 décembre	407	242	273	132	180	252	527	165	646	321	3145
<i>dont nb d'enfants en contact ponctuel</i>	85	83	32	24	11	31	137	20	127	54	604
<i>% / effectif au 31/12</i>	21%	34%	12%	18%	6%	12%	26%	12%	20%	17%	19%
<i>dont nb d'enfants en bilan pluridisciplinaire</i>	11	39	85	15	122	64	254	59	163	78	890
<i>% / effectif au 31/12</i>	3%	16%	31%	11%	82%	25%	48%	36%	29%	24%	29%
<i>dont nb d'enfants en suivi thérapeutique</i>	228	120	156	94	114	165	267	85	359	179	1767
<i>% / effectif au 31/12</i>	56%	50%	57%	71%	63%	65%	51%	52%	56%	56%	56%

Évolution du nombre d'enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	61,6%	51,0%	36,0%	55,1%	50,6%	57,4%	68,9%	66,1%	62,4%	56,3%	52,8%
2019	68,5%	50,9%	38,7%	57,0%	44,8%	51,9%	63,6%	59,5%	62,6%	59,4%	53,3%
2020	60,7%	46,9%	44,2%	55,6%	40,1%	61,9%	62,4%	62,8%	55,7%	58,5%	52,7%
2021	52,9%	49,6%	40,4%	61,9%	70,8%	87,5%	51,8%	56,0%	54,7%	51,3%	51,4%
2022	56,0%	49,6%	57,1%	71,2%	63,3%	65,5%	50,7%	51,5%	55,6%	55,8%	56,2%
Evolution	-5,6	-1,4	21,1	16,1	12,7	8,0	-18,2	-14,6	-6,8	-0,6	3,4

Concernant les enfants en suivi thérapeutique dans les CAMSP du Grand-Est, la tendance varie d'un territoire à l'autre. Entre 2018 et 2022, la part d'enfants en suivi thérapeutique connaît une hausse de 3,4 points à l'échelle régionale. Cette augmentation est forte en Marne (+21,1 points) et dans la Haute-Marne (+16,1 points). A l'inverse, en Moselle, les Vosges et le Bas-Rhin, cette part a baissé respectivement de -8,2 ; -14,6 et -6,8 points.

❖ Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique



La fréquence des interventions est indiquée pour 1715 enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2022 (soit pour 97 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique). Parmi ces enfants, la fréquence des interventions programmées est variable : alors qu'elles sont programmées au moins une fois par semaine dans la majorité des départements, elles n'atteignent que 7 % en Meurthe-et-Moselle.

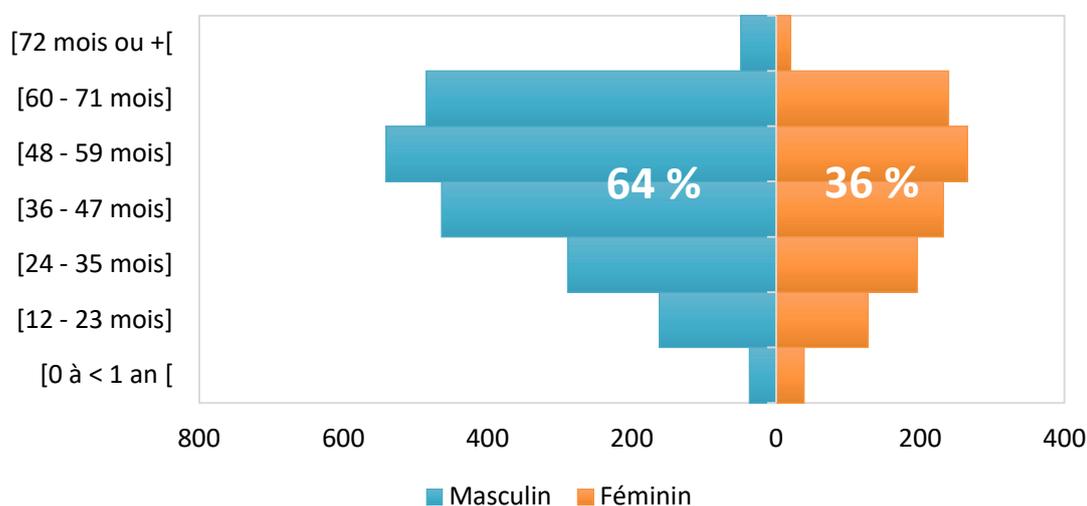
A l'inverse, dans les Vosges, 46 % des enfants en suivi thérapeutique sont rencontrés plus de 2 fois par semaine ou plus contre 15 % en moyenne sur la région.

2. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre

❖ Pyramides des âges au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la majorité des enfants pris en charge par les CAMSP de la région sont de sexe masculin (64 %). L'âge moyen, selon les structures varie de 38,9 mois pour un CAMSP des Ardennes à 51,7 mois en Haute-Marne ; sur l'ensemble de la région cette moyenne est de 45,4 mois. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 48-59 mois, soit les 4-5 ans révolus.

À noter que 2 prises en charge ont débuté avant la naissance de l'enfant (dans un CAMSP des Vosges).



	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
< à 12 mois	25	6	4	2	4	1	4	6	16	8	76
12 - 23 mois	62	33	15	6	14	15	35	19	61	29	289
24 - 35 mois	83	51	37	9	20	42	56	30	99	58	485
36 - 47 mois	93	52	71	22	31	44	115	45	131	92	696
48 - 59 mois	70	53	67	46	45	64	175	36	166	84	806
60 - 71 mois	68	46	70	43	64	82	131	24	146	50	724
72 mois ou +	6	1	9	4	2	4	11	5	27	0	69
Total	384	242	1276	222	329	283	628	159	687	378	4588
< à 12 mois	6%	2%	1%	2%	2%	0%	1%	4%	2%	2%	2%
12 - 23 mois	15%	14%	5%	5%	8%	6%	7%	12%	9%	9%	9%
24 - 35 mois	20%	21%	14%	7%	11%	17%	11%	18%	15%	18%	15%
36 - 47 mois	23%	21%	26%	17%	17%	17%	22%	27%	20%	29%	22%
48 - 59 mois	17%	22%	25%	35%	25%	25%	33%	22%	26%	26%	26%
60 - 71 mois	17%	19%	26%	33%	36%	33%	25%	15%	23%	16%	23%
72 mois ou +	1%	0%	3%	3%	1%	2%	2%	3%	4%	0%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Parmi les enfants pris en charge par les CAMSP du Grand Est, 49 % ont entre 4 et 6 ans. Des différences sont observables selon le département : dans les CAMSP des Ardennes, Aube et Vosges, les enfants présents au 31 décembre sont plus jeunes que dans les autres départements : entre 33% et 42 % des enfants ont moins de 3 ans contre 27 % enfants à l'échelle régionale.

A l'inverse, dans les CAMSP de Haute-Marne et de Meurthe-Et-Moselle, les enfants présents sont plus âgés : respectivement 36 % et 37 % de l'effectif a 5 ans ou plus contre 25 % de l'effectif au niveau régional.

Évolution de la structure par âge entre 2018 et 2022

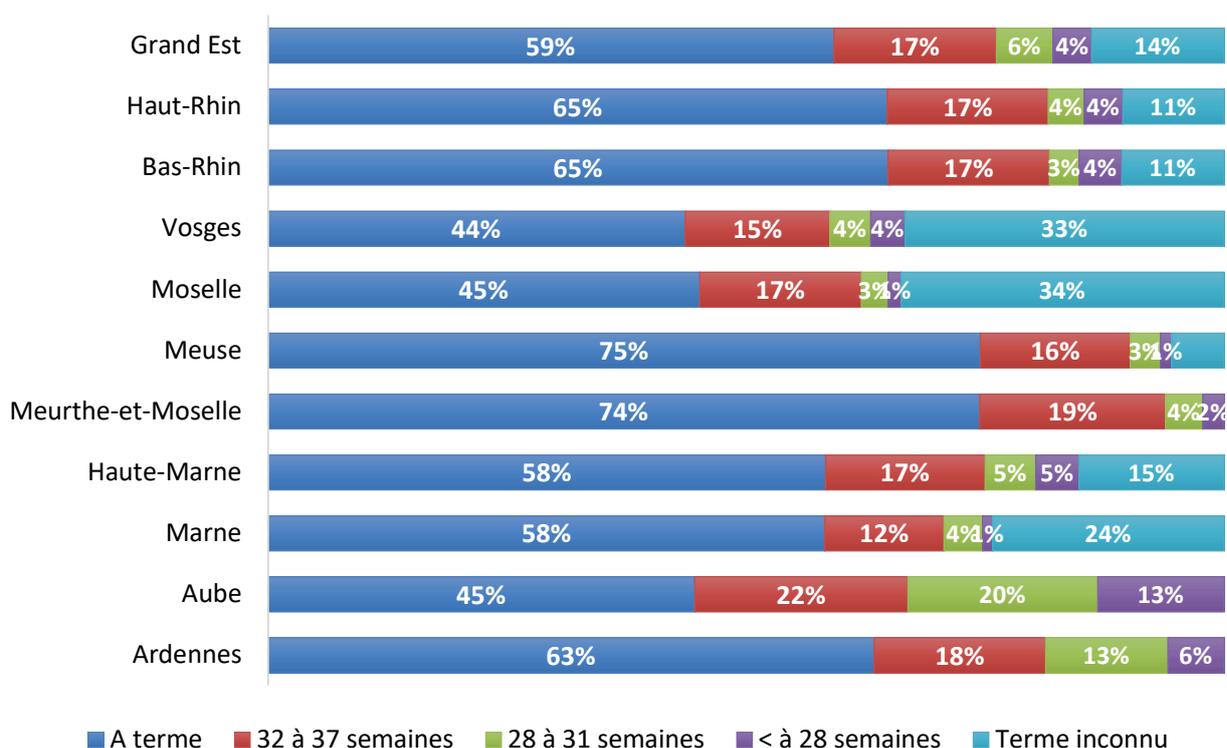
	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution en point
[0 à < 1 an [4,7%	5,4%	5,4%	4,3%	2,4%	-2,3
[12 - 23 mois]	12,6%	11,5%	12,0%	10,1%	9,2%	-3,4
[24 - 35 mois]	17,2%	16,6%	15,6%	17,1%	15,4%	-1,8
[36 - 47 mois]	21,2%	21,8%	21,8%	20,6%	22,1%	0,9
[48 - 59 mois]	23,8%	24,9%	21,6%	25,3%	25,6%	1,8
[60 - 71 mois]	18,1%	17,6%	19,3%	19,0%	23,0%	4,9
[72 mois ou +]	2,2%	2,3%	4,3%	3,6%	2,2%	0,0
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

Entre 2018 et 2022, la structure par âge des enfants présents fluctue en fonction des tranches d'âges. En effet, on peut constater que la part d'enfants âgés de moins de 3 ans mois diminue sur la période (Une diminution allant respectivement de -2,3, -3,4, et -1,8 points). On remarque en même temps un vieillissement des effectifs présents avec une augmentation de la part de la tranche d'âge 36 à 71 mois (de à 0,9, 1,8 et 4,9 respectivement) et une stagnation de celle de 72 mois ou plus.

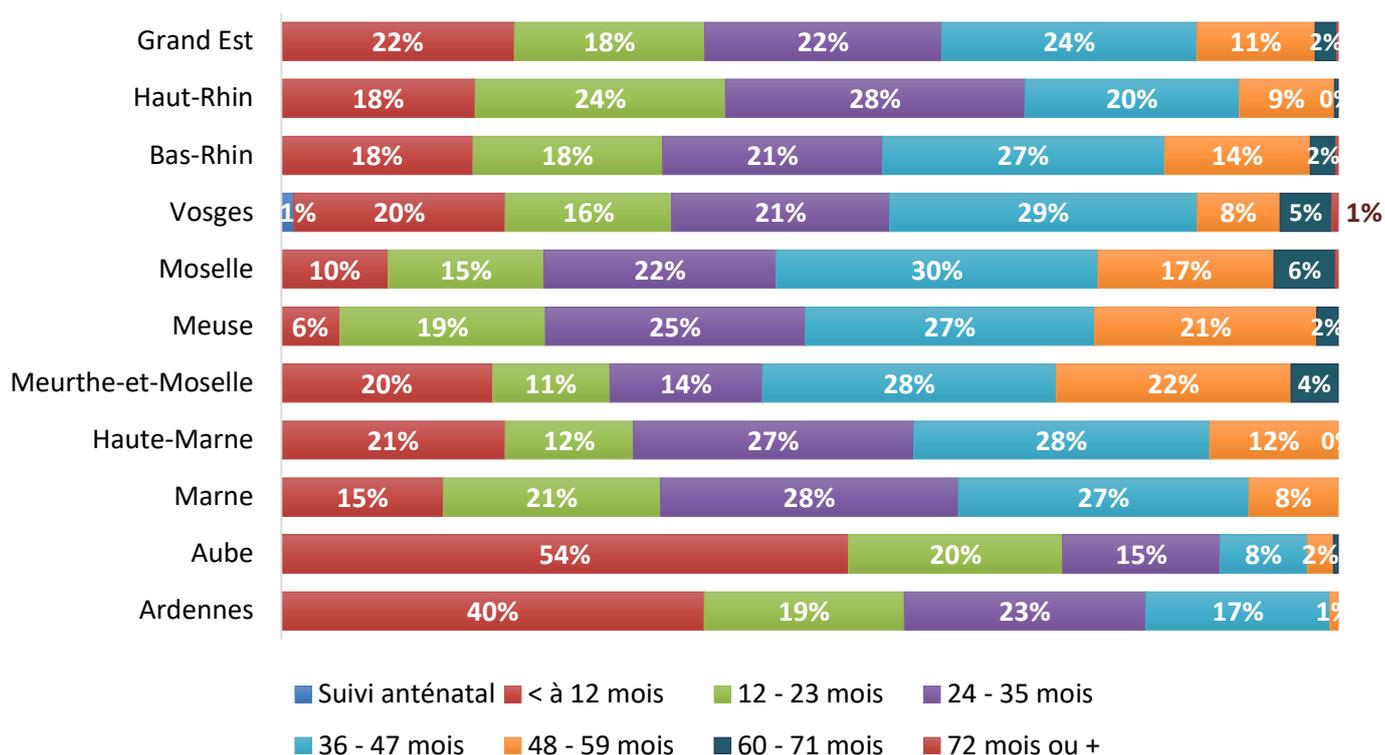
❖ Terme de naissance

Sur 3 148 enfants, 59 % des enfants sont nés à terme, 27 % sont nés prématurément et, pour 14 %, le terme est inconnu. Dans les Vosges, dans l'Aube et en Moselle, un peu moins de la moitié des enfants présents au CAMSP au 31/12/2022 ne sont pas nés à terme. Dans l'Aube et les Ardennes, on observe respectivement 13 % et 6 % de grands prématurés (avant 28 semaines).

A noter qu'en Moselle et dans les Vosges, le terme est inconnu pour près d'un tiers des enfants.



❖ Âge à l'entrée au CAMSP



L'âge à la prise en charge en CAMSP a été indiqué pour 2 959 enfants (soit 94 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2022). Cet âge varie sensiblement en région Grand Est.

Alors que l'entrée se fait avant 12 mois pour au moins 40 % et jusqu'à 54 % des enfants pris en charge dans, l'Aube et les Ardennes, cette proportion varie entre 6 % (pour la Meuse) et 21 % (en Haute-Marne) pour les autres territoires.

A noter que dans les Vosges, un suivi anténatal a été réalisé pour 2 enfants.

❖ Domiciliation et temps de trajet

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Temps de trajet domicile - CAMSP											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	389	157	183	113	134	108	458	141	579	285	2547
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	18	85	84	18	46	134	59	22	67	35	568
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0	0	6	1	0	11	10	2	0	1	31
Total	407	242	273	132	180	253	527	165	646	321	3 146
Temps de trajet domicile - CAMSP en %											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	96%	65%	67%	86%	74%	43%	87%	85%	90%	89%	81%
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	4%	35%	31%	14%	26%	53%	11%	13%	10%	11%	18%
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0%	0%	2%	1%	0%	4%	2%	1%	0%	0%	1,0%

Le temps de trajet a été indiqué pour 3 146 enfants. Parmi eux, 81 % (2 547) sont domiciliés à 30 minutes maximum de la structure. 96 % des enfants présents dans les CAMSP des Ardennes sont domiciliés à 30 minutes de trajet maximum, en revanche, cette part tombe à 43 % dans la Meuse.

Lieu de résidence	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	.	3	2	3	5	33	15	1	18	0	80
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	.	1%	1%	2%	3%	13%	3%	1%	5%	0%	3%
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	.	0	0	0	1	3	0	.	0	0	4
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	.	0%	0%	0%	1%	1%	0%	.	0%	0%	0%

Dans la Meuse, 13 % des enfants accompagnés au 31 décembre 2022 sont domiciliés dans un département autre que celui où est implantée la structure. Au niveau régional cette part est de 3 %.

❖ Handicap et mesures de protection de l'enfance

Au 31 décembre 2022, 41 % des jeunes accompagnés par un CAMSP de la région Grand Est ont un dossier MDPH ouvert. En Meurthe-et-Moselle, c'est le cas de 73 % des enfants. A l'inverse, la proportion d'enfants concernés dans la Meuse et l'Aube est bien inférieur à la moyenne régionale, c'est respectivement le cas de 14 % et 16 % des enfants. 21 % des enfants en Meurthe-et-Moselle et 28 % dans le Bas-Rhin bénéficient d'une mesure de protection, à l'échelle régionale, c'est 14 %.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	128	39	75	41	131	35	289	46	327	141	1252
en % / effectifs au 31/12	31%	16%	27%	31%	73%	14%	55%	28%	51%	55%	41%
Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	.	.	45	0	37	0	122	21	72	26	323
en % / effectifs au 31/12	.	.	16%	0%	21%	0%	26%	4%	28%	16%	14%
dont mesure d'AEMO	.	.	11	0	16	6	24	4	27	4	92
en % / effectifs au 31/12	.	0%	4%	0%	9%	11%	5%	1%	11%	2%	4%
dont mesure de placement ASE	.	30	34	0	16	13	36	17	15	13	174
en % / effectifs au 31/12	.	12%	12%	0%	9%	23%	8%	3%	6%	8%	7%

Évolution du taux d'enfants avec un dossier MDPH ouvert entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	30,8%	18,5%	5,8%	20,9%	33,3%	11,3%	37,8%	16,5%	51,0%	35,8%	24,4%
2019	27,9%	22,2%	6,8%	27,7%	36,2%	10,0%	27,1%	12,2%	44,7%	36,6%	23,5%
2020	20,8%	16,7%	7,0%	25,1%	44,9%	14,0%	44,6%	20,0%	62,2%	38,5%	28,0%
2021	24,5%	16,1%	7,8%	22,9%	57,8%	9,9%	27,7%	20,8%	46,3%	49,2%	26,3%
2022	31,4%	16,1%	27,5%	31,1%	72,8%	13,9%	54,8%	27,9%	50,6%	55,3%	40,7%
Evolution	0,6	-2,4	21,7	10,1	39,4	2,5	17,0	11,3	-0,3	19,5	16,3

Entre 2018 et 2022, la part d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert a fortement augmenté de 16,3 points. En Meurthe-et-Moselle, cette part a augmenté de 39,4 points. Tous les départements ont connu une augmentation de ce taux, sauf les départements de l'Aube et du Bas-Rhin avec respectivement -2,4 et -0,3 points.

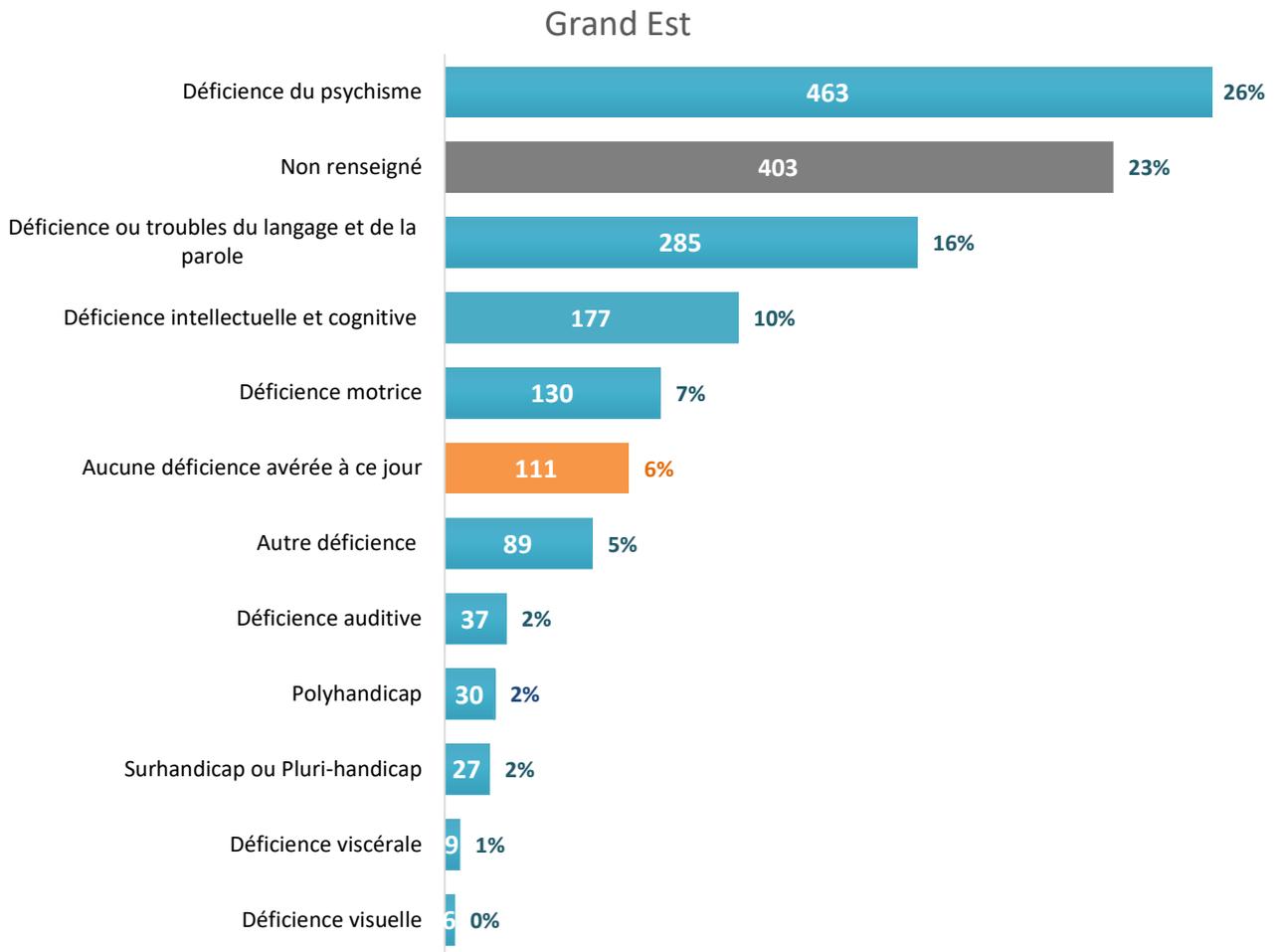
Évolution du taux d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection entre 2018 et 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	14,3%	7,8%	2,6%	9,1%	13,3%	15,6%	18,0%	14,2%	10,9%	10,4%	9,4%
2019	21,0%	9,3%	2,7%	10,9%	11,5%	19,4%	20,4%	17,6%	12,4%	10,7%	11,1%
2020	22,5%	11,1%	2,8%	6,7%	13,3%	6,1%	18,8%	46,2%	7,8%	14,1%	11,1%
2021	19,3%	12,4%	4,9%	4,9%	14,0%	11,7%	19,9%	13,2%	10,2%	10,3%	10,6%
2022	/	/	16,5%	0,0%	20,6%	0,0%	26,4%	3,6%	28,2%	15,8%	13,8%
Evolution	/	/	13,8	-9,1	7,2	-15,6	8,4	-10,6	17,3	5,3	4,4

Concernant les enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique, dont mesure AEMO et placement ASE), la part a augmenté de 4,4 points entre 2018 et 2022 dans le Grand-Est.

On observe une différence importante durant la période de +17,3 points dans le Bas-Rhin et +13,8 points dans la Marne. Le département de la Meuse a vu une importante diminution de son taux de -15,6 points, les Vosges eux, de -10,6 points.

Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12



La déficiência principale est renseignée pour 1 364 enfants en suivi thérapeutique (soit 77 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2022 (n=1 767)).

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 111 (6 %) n'ont aucune déficiência avérée. 26 % (soit 463) des enfants ont pour déficiência principale déclarée une déficiência du psychisme, 16 % (285 enfants) des troubles du langage et de la parole et 10 % (177 enfants) une déficiência intellectuelle et cognitive.

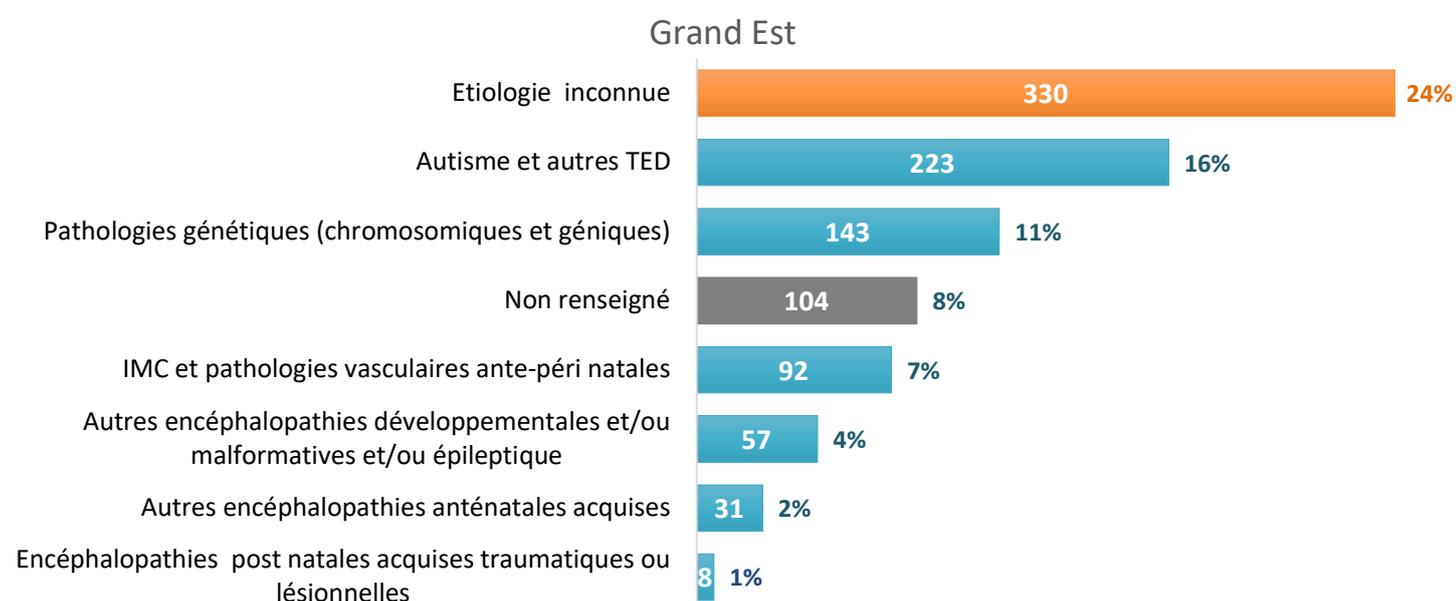
D'autre part, 4 % des enfants en suivi thérapeutique présentent un handicap rare.

Évolution de la part des déficiences principales et pathologies principales (CIM10) parmi les enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2022

	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
Déficience intellectuelle et cognitive	15,7%	14,0%	11,0%	13,2%	10,0%	-5,7
Déficience du psychisme	26,3%	22,3%	32,3%	34,8%	26,2%	-0,1
Déficience ou troubles du langage et de la parole	13,9%	13,8%	12,7%	16,7%	16,1%	2,2
Déficience auditive	1,3%	1,4%	1,8%	1,7%	2,1%	0,8
Déficience visuelle	0,5%	0,7%	0,5%	0,5%	0,3%	-0,1
Déficience viscérale	0,6%	0,7%	0,8%	0,6%	0,5%	-0,1
Déficience motrice	9,3%	9,0%	9,0%	7,5%	7,4%	-2,0
Autre déficience	2,0%	2,4%	1,9%	2,6%	5,0%	3,1
Sur handicap ou Pluri-handicap	2,7%	2,7%	2,3%	2,9%	1,5%	-1,2
Polyhandicap	2,8%	2,7%	2,3%	2,8%	1,7%	-1,1
Aucune déficience avérée à ce jour	9,8%	13,4%	5,2%	3,7%	6,3%	-3,5
Non réponse	15,1%	16,8%	20,1%	12,8%	22,8%	7,7

La répartition des enfants en suivi thérapeutique selon leur déficience principale varie d'une année à une autre. Entre 2018 et 2022, la part des enfants en suivi thérapeutique ayant une déficience intellectuelle et cognitive est passée de 15,7 % à 10 %, soit une diminution de 5,7 points. Inversement, la part des enfants n'ayant aucune déficience avérée à ce jour a diminué de 3,5 points. Pour finir, la part de non-réponses a augmenté de 7,7 points sur cette même période.

❖ Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10



L'ensemble des CAMSP ont indiqué l'origine de la pathologie principale pour 92 % (1 251 / 1 355) des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2022. À noter que s'il n'y a pas de pathologie, l'enfant n'est pas comptabilisé. De ce fait, 8 % des enfants en suivi thérapeutique n'auraient pas de pathologie.

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 16 % présentent des troubles du spectre de l'autisme et/ou d'autres TED et 8 % une pathologie génétique (chromosomique et génique).

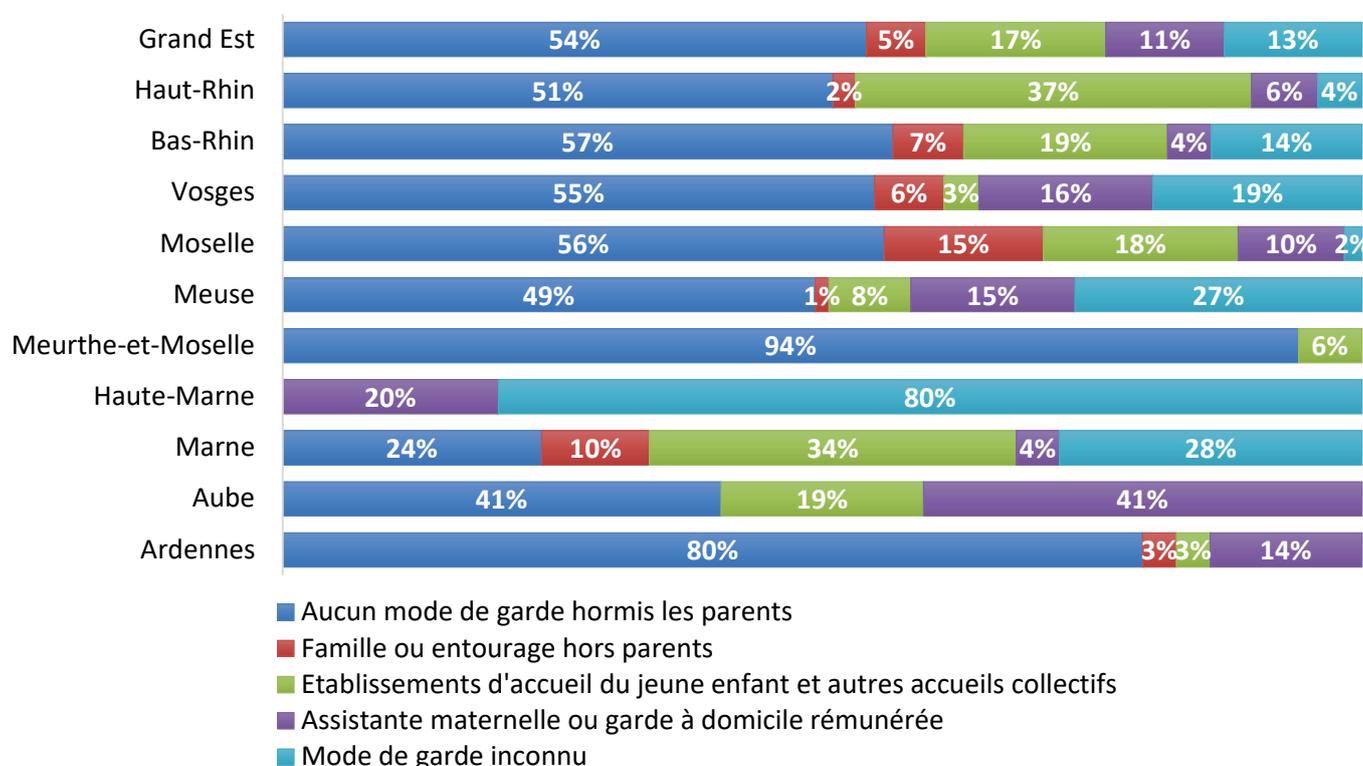
L'étiologie est inconnue pour 24 % des enfants.

D'autre part, 3,1 % des enfants en suivie thérapeutique ont une maladie rare.

❖ Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	51	13	12	0	16	39	34	17	69	25	276
Famille ou entourage hors parents	2	0	5	0	0	1	9	2	8	1	28
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	2	6	17	0	1	6	11	1	23	18	85
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	9	13	2	1	0	12	6	5	5	3	56
Mode de garde inconnu	0	0	14	4	0	21	1	6	17	2	65
Total	64	32	50	5	17	79	61	31	122	49	510

Mode de garde des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique



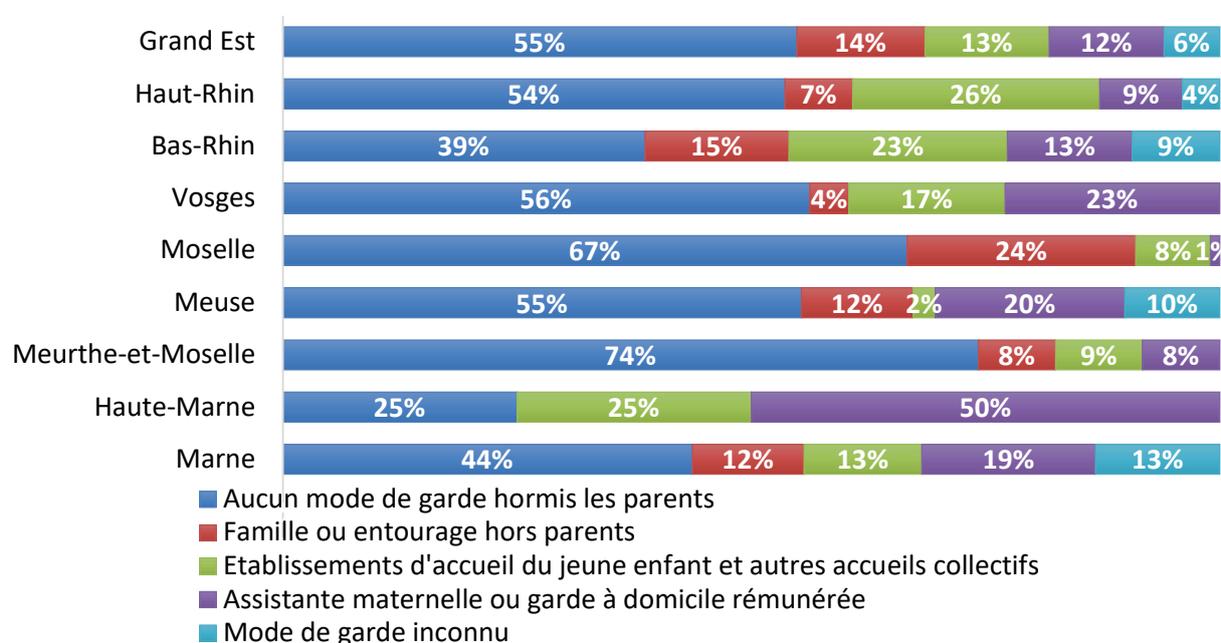
Un peu plus de la moitié des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique au 31 décembre 2022 sont gardés uniquement par leurs parents (54 %). Cette proportion s'élève à 94 % en Meurthe-et-Moselle et 80 % dans les Ardennes.

A l'inverse, dans la Marne, 1 sur 4 enfants en suivi thérapeutique est gardé par la famille ou l'entourage familial (hors parents). Dans le Haut-Rhin, 37 % des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique sont gardés par un établissement d'accueil de jeunes enfants et autres accueils collectifs. Dans l'Aube, 41 % des enfants en suivi thérapeutique sont gardés par une assistante maternelle ou en garde à domicile rémunérée.

❖ Mode de garde principal des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	.	.	66	1	72	93	134	27	58	67	518
Famille ou entourage hors parents	.	.	18	0	8	20	49	2	23	9	129
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	.	.	19	1	9	4	16	8	35	33	125
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	.	.	28	2	8	34	2	11	20	11	116
Mode de garde inconnu	.	.	20	0	0	17	0	0	14	5	56
Total	-	-	151	4	97	168	201	48	150	125	944

Mode de garde des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique



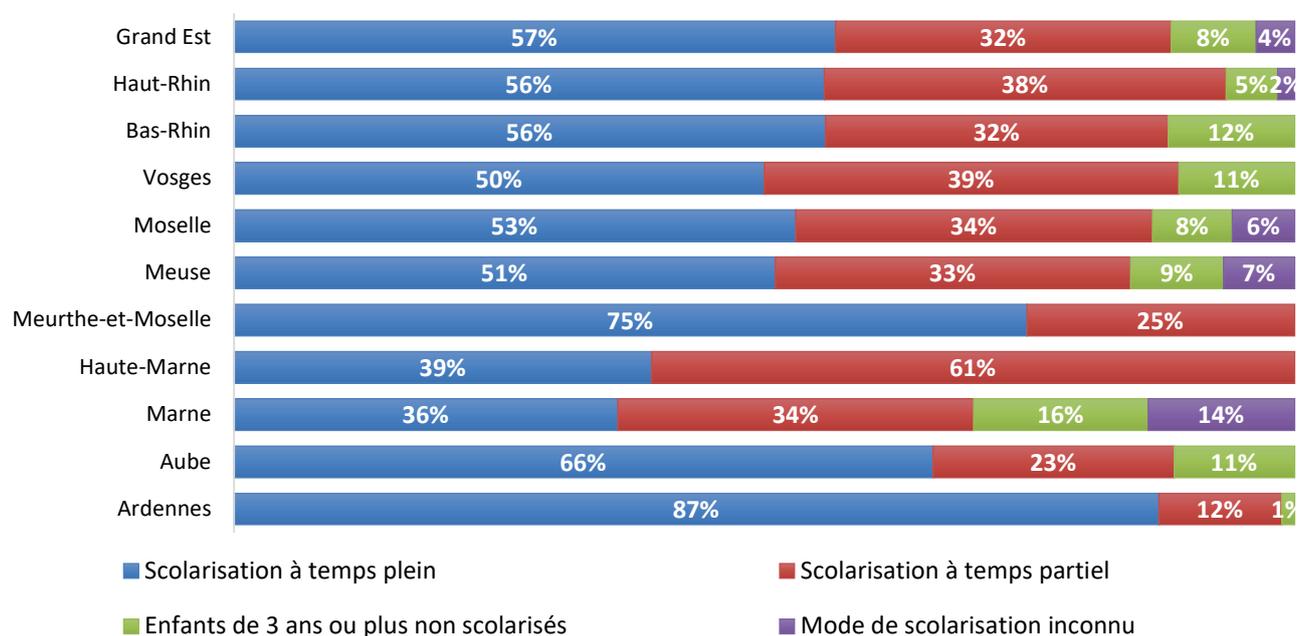
La majorité des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique au 31 décembre 2022 sont gardés par leurs parents (55 %). Cette part atteint 74 % en Meurthe-et-Moselle. La Haute-Marne et le Bas-Rhin, qui regroupent les parts d'enfants gardés par les parents les plus basses de la région (25 % et 39 %).

En Moselle, un quart des enfants en suivi thérapeutique (24 %) est gardé par de la famille ou l'entourage hors parents. Enfin, un quart des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique dans le Haut-Rhin est gardé en établissements d'accueil du jeune enfant et/ou autres accueils collectifs.

À noter que les CAMSP des Ardennes et de l'Aube n'ont pas renseigné d'informations en ce qui concerne le mode de garde des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique. Le mode de garde a été renseigné pour 82 % des enfants présents au 31 décembre en suivi thérapeutique (1 454 / 1 767 enfants).

Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation à temps plein	143	58	55	26	74	122	162	32	145	69	886
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	.	18	17	0	34	2	18	4	47	16	156
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	.	.	0	0	0	3	0	0	0	0	3
Scolarisation à temps partiel	19	20	51	40	25	80	103	25	84	47	494
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	.	10	18	1	29	3	29	5	53	11	159
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	.	.	0	0	0	7	0	0	0	0	7
dont temps partiel inférieur à 12 h	6	.	26	36	15	4	87	13	32	15	234
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	.	.	10	0	7	1	6	0	10	3	37
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	.	.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	2	10	25	0	0	21	23	7	31	6	125
Mode de scolarisation inconnu	0	.	21	0	0	16	18	0	0	2	57
Total	164	88	152	66	99	239	306	64	260	124	1562



Le mode de scolarisation traduit également une diversité des situations accueillies en CAMSP selon les territoires : par exemple, dans la Marne, 16 % des enfants de 3 ans ou plus ne sont pas scolarisés tandis qu'en Meurthe-et-Moselle et en Haute-Marne, la totalité des enfants sont scolarisés.

Partie D – Procédure d'accueil des enfants de la file active

1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2022

❖ Acteurs ayant adressé les enfants entrés au CAMSP en 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	6%	4%	4%	5%	4%	11%	13%	3%	8%	4%	7%
Education nationale	11%	1%	34%	27%	14%	24%	23%	18%	13%	21%	18%
PMI	24%	25%	2%	18%	11%	21%	12%	13%	9%	13%	14%
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	13%	1%	7%	0%	1%	12%	1%	2%	3%	2%	4%
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	3%	-	5%	0%	3%	1%	3%	1%	3%	5%	3%
Maternités, services de néonatalogie	15%	54%	0%	2%	6%	1%	2%	8%	3%	2%	7%
Secteur hospitalier hors maternité, néonate, et pédo-psy	9%	-	21%	9%	6%	8%	4%	14%	13%	16%	10%
CMP et secteur pédopsychiatrique	0%	-	5%	0%	1%	3%	2%	2%	4%	2%	2%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	10%	8%	17%	16%	25%	17%	28%	17%	37%	27%	24%
Autre CAMSP	1%	4%	1%	4%	29%	2%	4%	8%	6%	2%	6%
Autre	8%	1%	4%	20%	0%	0%	9%	13%	2%	5%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les différences d'âge selon le territoire expliquent en partie l'hétérogénéité des résultats sur l'adressage des enfants au CAMSP.

Les CAMSP des Ardennes ont plusieurs particularités, les PMI, services sociaux adressent plus souvent les enfants entrés au CAMSP en 2022 avec respectivement 24 % et 13 % comparé à une moyenne régionale de 14 % et 4 %. A l'inverse, les acteurs de la médecine libérale et paramédicaux libéraux ont moins souvent adresser ces enfants que la moyenne générale à 10 % contre 24 % dans le Grand Est.

La Marne, elle, a une part supérieure à la moyenne pour l'éducation nationale à 34 % contre 18 %, mais aussi 21 % pour le secteur hospitalier hors maternité, néonatalogie et pédopsychiatrie contre 10 %.

En Haute-Marne, selon les déclarations, ce sont des acteurs autres (20 %) que ceux listés qui ont adressé les enfants entrés en CAMSP.

2. Délai d'accueil au CAMSP

❖ Indicateur d'attente par rapport à la file active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	21	27	90	40	66	18	204	93	138	109	806
Taux de pression à l'attente d'entrée	3,7%	8,3%	28,8%	22,9%	18,9%	4,9%	33,4%	31,6%	15,1%	19,0%	18,0%
<i>Min (étab)</i>	3,7%	8,3%	13,3%	22,9%	5,0%	0,0%	30,9%	31,6%	8,3%	6,9%	0,0%
<i>Max (étab)</i>	3,7%	8,3%	69,0%	22,9%	33,6%	19,4%	43,4%	31,6%	29,4%	37,9%	69,0%
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	71	30	10	0	0	21	44	.	92	40	308
Taux de pression à l'attente de bilan ou de soin	12,5%	9,3%	3,2%	0,0%	0,0%	5,8%	5,0%	.	10,1%	8,2%	7,1%
<i>Min (étab)</i>	12,5%	9,3%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Max (étab)</i>	12,5%	9,3%	9,2%	0,0%	0,0%	7,7%	7,5%	.	24,8%	12,9%	24,8%
Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1er RDV - en jours											
Mini	.	203	126	109	76	112	80	.	52	109	52
Moyenne	.	203	126	109	78	112	80	.	107	137	115
Maxi	.	203	126	109	80	112	80	.	156	165	203
Délai moyen entre le 1er RDV et la 1ère intervention du CAMSP (bilan ou soin) – en jours											
Mini	.	90	0	94	0	0	156	.	0	14	0
Moyenne	.	90	0	94	10	0	156	.	34	61	48
Maxi	.	90	0	94	20	0	156	.	113	108	156

Au 31 décembre 2022, 806 enfants sont inscrits sur une liste d'attente ou sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CAMSP de la région.

Le taux de pression à l'attente d'entrée résulte du rapport entre l'effectif de la file d'attente et la file active. Au niveau régional, 18 jeunes sur 100 présents dans la file active sont en attente d'entrée soit un taux de pression de 18 %. Cette pression s'élève à 33,4 % en Moselle et descend à 3,7 % dans les Ardennes.

Par ailleurs, au niveau de la région, 7,1 % des enfants de la file active attendent une 1^{ère} intervention (bilan ou soin) à la suite d'un 1^{er} rendez-vous.

Pour les enfants entrés en cours d'année, le délai moyen d'attente entre la demande de rendez-vous et le rendez-vous aura été, en moyenne, de 115 jours avec un minimum de 52 jours (pour un CAMSP du Bas-Rhin) et un maximum de 203 jours (dans un CAMSP de l'Aube). Le délai moyen maximal entre le 1^{er} rendez-vous et la 1^{ère} intervention du CAMPS, soit 156 jours, est atteint dans un CAMSP de Moselle.

❖ Indicateurs d'attente en moyenne par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	21	27	90	40	66	0	204	138	109	93	788
En moyenne par ETP	1,0	1,8	6,2	3,9	3,6	0,0	6,8	2,5	2,5	4,3	3,4
Mini	1,0	1,8	3,0	3,9	0,8	0,0	6,6	0,8	0,5	4,3	0,0
Maxi	1,0	1,8	13,3	3,9	6,0	0,0	7,6	6,2	4,2	4,3	13,3
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	71	30	10	.	.	21	44	.	92	40	308
En moyenne par ETP	3,5	2,0	0,7	-	.	3,2	1,1	.	1,7	1,3	1,5
Mini	3,5	2,0	0,2	.	.	3,2	0,0	.	0,0	0,0	0,0
Maxi	3,5	2,0	1,8	.	.	3,2	2,2	.	4,6	2,1	4,6

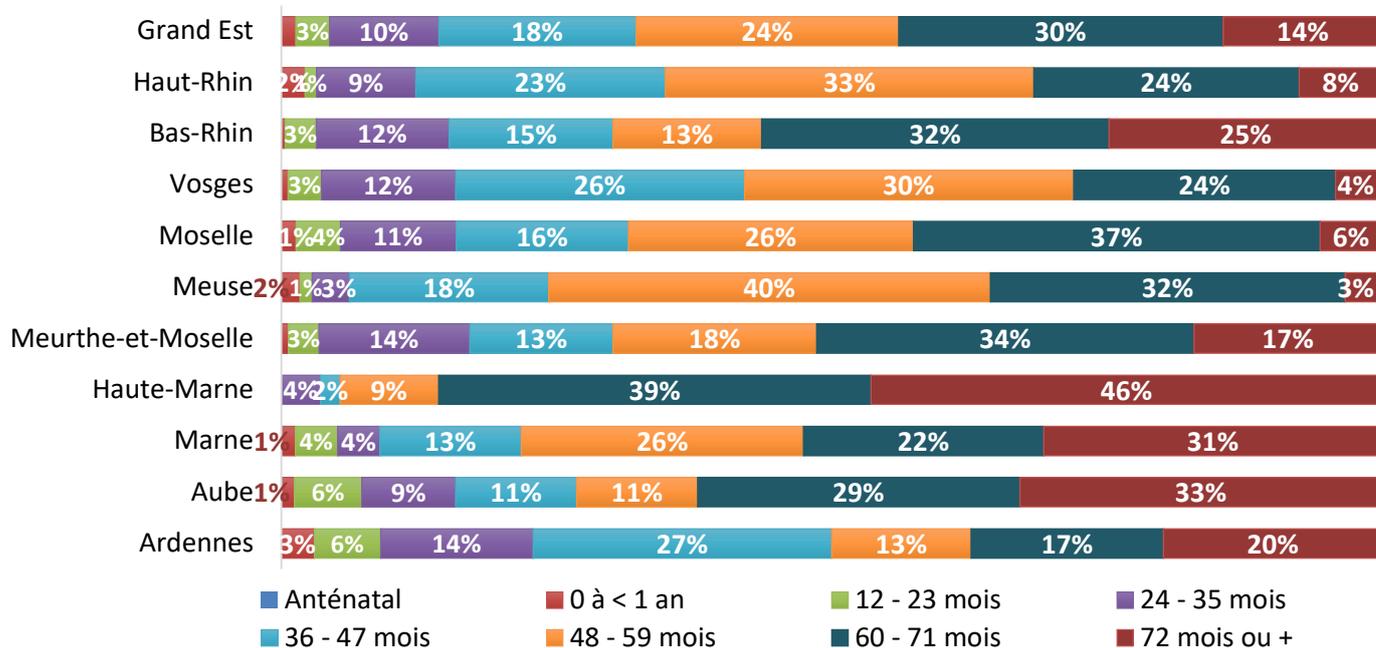
Dans le Grand Est, on compte en moyenne 3,4 enfants inscrits sur la liste d'attente par ETP et 1,5 enfants par ETP en attente entre le premier RDV et la première intervention.

À noter que certains CAMSP n'ont pas renseigné d'information sur le nombre d'enfants inscrits sur les listes d'attente.

Partie E – Parcours des enfants sortis en 2022

1. Âge à la sortie et durée de prise en charge

❖ Âge à la sortie



En 2022, 1 800 enfants sont sortis des CAMSP de la région. A l'échelle régionale, un peu moins de la moitié de ces sorties (54 %) sont faites entre 4 et 6 ans (48-71 mois). L'Aube, la Marne et la Haute-Marne se distinguent dans la mesure où, dans chacun de ces départements, près d'un tiers ou plus des enfants sont sortis après l'âge de 6 ans (respectivement 33 %, 31 % et 46 %).

❖ Durée de prise en charge des enfants sortis en 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	66	16	24	13	83	89	154	60	110	132	747
12 - 23 mois	26	10	18	10	29	62	157	41	105	81	539
24 - 35 mois	24	14	19	11	15	15	44	24	86	33	285
36 - 47 mois	10	16	10	8	9	8	15	7	41	19	143
48 - 59 mois	10	12	4	4	6	3	1	0	30	12	82
60 - 71 mois	28	14	3	10	2	0	0	1	12	1	71
72 mois ou +	2	0	0	0	2	0	0	0	3	0	7
Total	166	82	78	56	146	177	371	133	387	278	1874
Moins d'un an	40%	20%	31%	23%	57%	50%	42%	45%	28%	47%	40%
12 - 23 mois	16%	12%	23%	18%	20%	35%	42%	31%	27%	29%	29%
24 - 35 mois	14%	17%	24%	20%	10%	8%	12%	18%	22%	12%	15%
36 - 47 mois	6%	20%	13%	14%	6%	5%	4%	5%	11%	7%	8%
48 - 59 mois	6%	15%	5%	7%	4%	2%	0%	0%	8%	4%	4%
60 - 71 mois	17%	17%	4%	18%	1%	0%	0%	1%	3%	0%	4%
72 mois ou +	1%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	0,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les disparités territoriales apparaissent en relevant les durées de prise en charge pour les enfants sortis en cours d'années. A l'échelle régionale, 40 % des enfants sortis en 2022 ont bénéficié d'une prise en charge inférieure à une année : en Meurthe-et-Moselle, ce chiffre est de 57 % alors que dans l'Aube, cette part s'élève à 20 %, soit 20 points de moins que la moyenne régionale.

Dans l'Aube la durée de prise en charge des enfants est la plus importante puisque 51 % des enfants sortis ont été accompagnés au moins trois ans.

2. Motif de sortie et parcours envisagé

❖ Motif de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	123	70	68	44	123	161	278	137	262	243	1509
Départ sans concertation ("perdu de vue", rupture de soins)	43	12	9	12	23	16	41	27	18	31	232
Décès	0	0	1	0	0	0	1	.	2	3	7
Total	166	82	78	56	146	177	320	164	282	277	1 748
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	74%	85%	87%	79%	84%	91%	87%	84%	93%	88%	86%
Départ sans concertation ("perdu de vue", rupture de soins)	26%	15%	12%	21%	16%	9%	13%	16%	6%	11%	13%
Décès	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0,3%	.	0,7%	1%	0,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Dans les CAMSP du Grand Est, en 2022, 86 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée. Cette part varie de 74 % dans les Ardennes à 93 % dans le Bas-Rhin. Les départs sans concertation concernent 26 % des sorties dans les Ardennes.

Évolution des sorties (fin de prise en charge concertée) entre 2018 et 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	77,4%	80,4%	68,9%	83,5%	91,9%	87,3%	85,4%	80,9%	89,8%	87,9%	83,2%
2019	79,4%	59,0%	74,7%	82,2%	92,9%	94,5%	87,1%	86,1%	95,2%	88,6%	85,2%
2020	83,9%	83,1%	81,0%	78,7%	90,2%	97,5%	86,2%	83,1%	94,3%	88,7%	87,3%
2021	78,4%	85,4%	75,1%	86,4%	91,6%	98,0%	90,9%	89,3%	90,7%	89,8%	87,5%
2022	74,1%	85,4%	87,2%	78,6%	84,2%	91,0%	86,9%	83,5%	92,9%	87,7%	86,3%
Évolution	-3,3	5,0	18,3	-5,0	-7,7	3,7	1,4	2,6	3,1	-0,2	3,1

Au niveau régional, les parts des sorties correspondantes à une fin de prise en charge concertée ont peu augmenté entre 2018 et 2022 (de 83,2 % à 86,3 %). Des différences sont également observées dans les départements. En effet, dans la Marne, on compte 18,3 points en plus sur la période (68,9 % contre 87,2 %). En revanche, on observe une diminution de -7,7 points en Meurthe-et-Moselle de 2018 à 2022 (91,9% à 84,2%).

❖ Parcours envisagé après le CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de suivi médico-social	25	13	3	3	9	64	37	18	55	17	244
Suivi thérapeutique libéral	18	10	12	9	7	18	51	40	84	52	301
CMPP	49	13	20	7	17	22	43	14	16	32	233
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	14	5	14	20	15	29	93	40	72	36	338
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	3	17	8	14	14	14	75	33	59	57	294
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	8	1	8	7	12	8	20	7	24	30	125
Autre CAMSP	6	11	5	5	49	6	10	7	16	9	124
Total	123	70	70	65	123	161	329	159	326	233	1 659
Sans nécessité de suivi médico-social	20%	19%	4%	5%	7%	40%	11%	11%	17%	7%	15%
Suivi thérapeutique libéral	15%	14%	17%	14%	6%	11%	16%	25%	26%	22%	18%
CMPP	40%	19%	29%	11%	14%	14%	13%	9%	5%	14%	14%
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	11%	7%	20%	31%	12%	18%	28%	25%	22%	15%	20%
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	2%	24%	11%	22%	11%	9%	23%	21%	18%	24%	18%
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	7%	1%	11%	11%	10%	5%	6%	4%	7%	13%	8%
Autre CAMSP	5%	16%	7%	8%	40%	4%	3%	4%	5%	4%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont assez variables. Un peu moins de la moitié des enfants (40 %) de la Meuse n'ont pas nécessité d'un suivi médical contre 4 % de ceux dans la Marne.

Pour un peu plus d'un tiers des enfants sortis des CAMSP du Bas-Rhin, il est prévu un suivi thérapeutique libéral contre moins d'1 enfant sur 10 dans la Meuse. Une prise en charge par le secteur sanitaire est envisagée pour 31 % des enfants de Haute-Marne contre 7 % de ceux dans l'Aube.

Par ailleurs, en Meurthe-et-Moselle, 40 % des sortants envisagent d'aller dans un autre CAMSP.

A noter que certaines structures ont indiqué le parcours envisagé pour des enfants sans fin de prise en charge concertée.

3. Fluidité à la sortie du CAMSP

❖ Enfant en attente de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents au 31/12 et <u>en attente d'une place</u> dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	4	26	32	0	19	21	25	7	67	53	254
% effectif présent au 31/12	1%	11%	12%	0%	19%	11%	7%	4%	10%	17%	9%
<i>Mini</i>	4	26	12	0	1	21	9	7	2	5	0
<i>Moyenne</i>	4	26	16	0	10	21	13	7	13	13	13
<i>Maxi</i>	4	26	20	0	18	21	16	7	43	32	43
dont nb d'enfants ayant une <u>notification CDAPH non réalisée</u> pour une autre structure	3	.	20	0	15	0	7	6	51	42	144
<i>Mini</i>	3	.	8	0	15	0	3	6	0	2	0
<i>Moyenne</i>	3	.	10	0	15	0	4	6	10	11	8
<i>Maxi</i>	3	.	12	0	15	0	4	6	31	28	31

Au 31 décembre 2022, 254 des enfants présents dans les CAMSP de la région sont en attente d'une place dans une autre structure (sanitaire ou médico-sociale), soit 9 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre. Cela représente, en moyenne 13 enfants par CAMSP. Les réalités locales sont néanmoins très diverses puisque les CAMSP de la Haute-Marne n'ont indiqué aucun enfant en attente d'une place ailleurs. En revanche les CAMSP de l'Aube ont indiqué 26 enfants en attente.

Évolution de la part d'enfants en attente d'une place dans une autre structure entre 2018 et 2022

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2018	4,9%	7,8%	2,8%	0,0%	9,0%	12,1%	25,1%	3,9%	7,5%	19,9%	7,8%
2019	-	10,8%	0,0%	0,0%	10,8%	9,3%	18,9%	9,2%	9,3%	17,4%	8,5%
2020	-	6,6%	0,0%	0,0%	14,9%	5,4%	11,4%	16,6%	12,1%	19,3%	6,7%
2021	5%	11%	0%	0%	25%	6%	6%	4%	13%	9%	7%
2022	1%	11%	12%	0%	19%	11%	7%	4%	10%	17%	9%
Évolution	-	3,0	8,9	0,0	9,8	-1,3	-18,2	0,3	2,9	-3,4	1,1

Cet indicateur est plus ou moins bien renseigné d'une année à l'autre et d'un territoire à un autre.

Durant la période, la part d'enfants présents en attente d'une place dans une autre structure passe de 7,8 % à 9 %, soit une faible augmentation de 1,1 point. En Moselle, la part a fortement diminuée entre 2018 et 2022 passant de 25,1 % à 7 %, soit une baisse de 18,2 points. A l'inverse, en Meurthe-et-Moselle et Marne, cette part a augmenté de respectivement 9,8 et 8,9 points sur la période.

Partie F – Ressources humaines

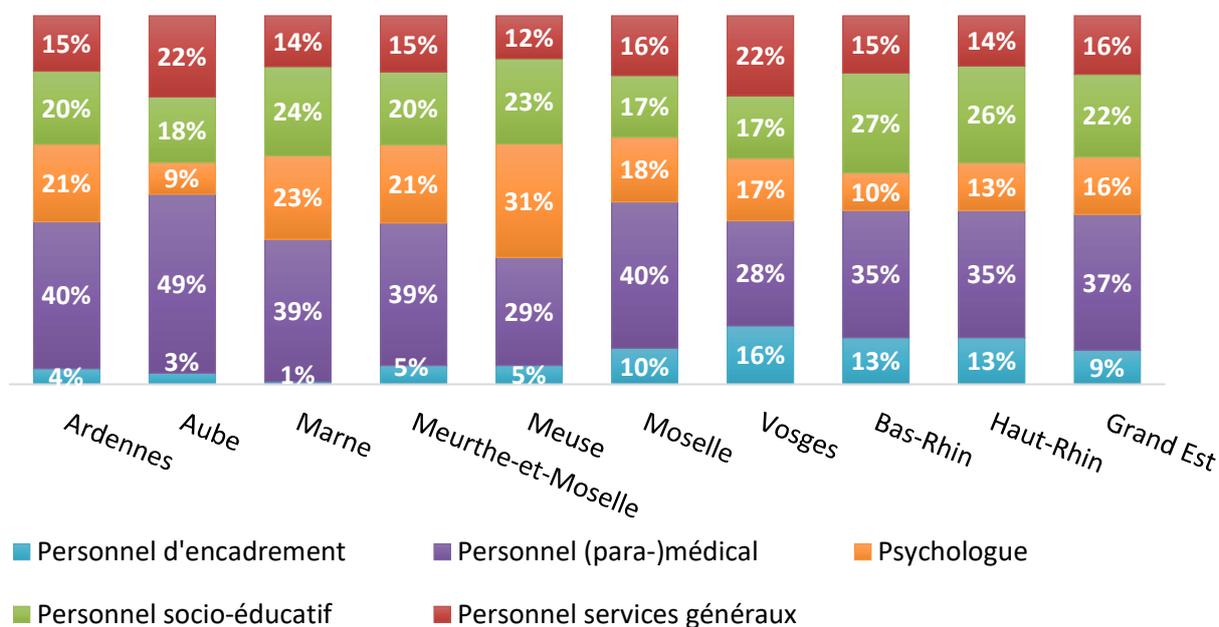
1. Ressources humaines internes

❖ Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Au 31 décembre 2022, 243,29 professionnels ETP exercent dans les CAMSP de la région. Près de 4 sur 10 d'entre eux sont (37 %) sont des professionnels (para-) médicaux.

Les métiers les plus représentés sont les psychomotriciens (39,57 ETP), les psychologues (37,97 ETP), les éducateurs de jeunes enfants (31,25 ETP) les secrétaires (27,49 ETP), et les orthophonistes (18,22 ETP).

Ici encore, des différences sont observables entre les départements. La part du personnel paramédical est plus faible dans la Meuse et les Vosges (29 % et 28 %) par rapport aux autres départements et ce, au profit de la part de psychologues qui y est supérieur (31 %) dans la Meuse et du personnel services généraux dans les Vosges (22 %) contre 16 % (dans les deux cas) au niveau régional.



❖ Taux d'ETP non pourvus (Région Grand Est)

Ensemble du Grand Est	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Part d'emploi non pourvus
Directeur (hors médecin directeur technique)	6,49	1,00	15,4%
Médecin directeur technique	5,67	0,45	7,9%
Cadre de santé ou chef de service	10,32	1,50	14,5%
Sous-total personnel d'encadrement	22,48	2,95	13,1%
Pédiatre	7,61	2,25	29,6%
Psychiatre ou pédopsychiatre	3,44	0,75	21,8%
Neurologue ou neuropédiatre	0,75	0,00	0,0%
Médecin ORL	0,01	0,00	0,0%
Médecin de rééducation fonctionnelle	0,22	0,00	0,0%
Ophthalmologue	0,00	0,00	0,0%
Autre médecin	0,51	0,00	0,0%
Psychologue	37,97	0,50	1,3%
Psychomotricien	39,57	1,80	4,5%
Kinésithérapeute	6,93	0,41	5,9%
Orthophoniste	18,22	3,64	20,0%
Orthoptiste	0,47	0,00	0,0%
Ergothérapeute	11,98	0,05	0,4%
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	127,68	9,4	7,4%
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	9,81	0,00	0,0%
Educateur de jeunes enfants	31,25	1,00	3,2%
Puéricultrice	1,40	0,20	14,3%
Auxiliaire de puériculture / AMP	0,00	0,00	0,0%
Assistant social	10,01	0,70	7,0%
Enseignant	1,54	0,00	0,0%
Infirmier	0,00	0,00	0,0%
Autre personnel médical ou MS	0,61	0,00	0,0%
Sous-total personnel socio-éducatif	54,62	1,90	3,5%
Secrétaire	27,49	0,00	0,0%
Comptable	3,15	0,00	0,0%
Autre personnel administratif	3,16	0,00	0,0%
Personnel d'entretien	4,21	0,20	4,8%
Codeur / Interprète	0,00	0,00	0,0%
Autre	0,50	0,00	0,0%
Sous-total personnel services généraux	38,51	0,20	0,5%
TOTAL	243,29	14,45	5,9%

Plusieurs professions peinent à être recrutées au sein des plateaux techniques : 29,6 % des ETP des pédiatres restent non pourvus, ainsi que 21,8 % des ETP des psychiatres et pédopsychiatres, 20 % des ETP des orthophonistes et 15,4 % des ETP des directeurs.

Évolution de la part d'ETP non pourvu par profession entre 2018 et 2022

Part d'ETP non pourvu par profession	Grand Est					Évolution en point
	2018	2019	2020	2021	2022	
Directeur (hors médecin directeur technique)	0,0%	0,0%	21,7%	0,6%	15,4%	15,4
Médecin directeur technique	0,0%	1,9%	9,4%	5,3%	7,9%	7,9
Cadre de santé ou chef de service	1,4%	1,3%	23,1%	8,1%	14,5%	13,1
Sous-total personnel d'encadrement	0,4%	1,0%	18,2%	4,6%	13,1%	12,7
Pédiatre	7,3%	6,8%	10,1%	25,5%	29,6%	22,2
Psychiatre ou pédopsychiatre	96,0%	22,1%	36,6%	35,7%	21,8%	-74,2
Neurologue ou neuropédiatre	0,0%	13,9%	9,4%	0,0%	0,0%	0,0
Médecin ORL	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Médecin de rééducation fonctionnelle	57,9%	11,4%	16,5%	23,0%	0,0%	-57,9
Ophthalmologue	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Autre médecin	0,0%	0,0%	7,3%	0,0%	0,0%	0,0
Psychologue	0,6%	2,0%	12,2%	2,6%	1,3%	0,7
Psychomotricien	6,3%	3,0%	16,1%	7,0%	4,5%	-1,8
Kinésithérapeute	9,4%	7,9%	33,8%	16,4%	5,9%	-3,5
Orthophoniste	20,5%	15,2%	14,8%	32,1%	20%	-0,5
Orthoptiste	0,0%	37,5%	15,4%	43,0%	0,0%	0,0
Ergothérapeute	3,7%	12,2%	23,1%	2,9%	0,4%	-3,3
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	8,9%	6,9%	16,9%	11,6%	7,4%	-1,5
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	6,3%	9,5%	6,2%	0,0%	0,0%	-6,3
Educateur de jeunes enfants	2,8%	0,6%	11,6%	10,5%	3,2%	0,4
Puéricultrice	0,0%	10,0%	8,0%	0,0%	14,3%	14,3
Auxiliaire de puériculture / AMP	0,0%	0,00%	0,00%	0,0%	0,0%	0,0
Assistant social	1,8%	6,5%	6,0%	8,0%	7,0%	5,2
Enseignant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Infirmier	0,00%	0,00%	0,00%	0,0%	0,0%	0,0
Autre personnel médical ou MS	40,0%	0,00%	0,00%	0,0%	0,0%	-40,0
Sous-total personnel socio-éducatif	3,0%	3,7%	9,1%	7,5%	3,5%	0,5
Secrétaire	0,3%	0,4%	5,4%	1,0%	0,0%	-0,3
Comptable	0,0%	0,0%	14,6%	0,0%	0,0%	0,0
Autre personnel administratif	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Personnel d'entretien	0,0%	0,0%	0,0%	13,3%	4,8%	4,8
Codeur / Interprète	0,00%	0,00%	0,00%	0,0%	0,0%	0,0%
Autre	0,00%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sous-total personnel services généraux	0,2%	0,3%	5,3%	2,0%	0,5%	0,3
TOTAL	5,3%	4,5%	13,5%	8,5%	5,9%	0,6

En ce qui concerne les ETP non pourvus, les variations sont assez hétérogènes d'une profession à une autre et d'une année à une autre. Pour le personnel encadrant, on passe de près de 0 % d'ETP non pourvus en 2018 à 13,1 % en 2022, cette part représentait 18,2 % en 2020 et 4,6 % en 2021.

La part d'ETP non pourvus pour le personnel (para)médical et psychologue est en diminution par rapport à l'année 2020 puisqu'elle passe de 16,9 % à 7,4 % soit une baisse de 9,6 points. On constate une forte augmentation des ETP non pourvus des puéricultrices qui passent respectivement de 0 % en 2018 à 14,3 % en 2022.

Annexe

Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Nb d'ETP au 31/12	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur (hors médecin directeur technique)	0,25	0,3	0,1	.	0,03	.	1,05	0,36	2,8	1,6	6,49
Médecin directeur technique	0,1	0,15	0	.	.	.	0,85	0,1	2,2	2,27	5,67
Cadre de santé ou chef de service	0,5	.	0	0,18	0,92	0,33	1,9	3	1,85	1,64	10,32
Sous-total personnel d'encadrement	0,85	0,45	0,10	-	0,95	0,33	3,80	3,46	6,85	5,51	22,48
Pédiatre	0,8	0,65	0,05	0,6	1,18	0,4	0,75	1,5	1	0,68	7,61
Psychiatre ou pédopsychiatre	0,14	0,42	1	0,1	.	.	0,6	0,4	0,68	0,1	3,44
Neurologue ou neuropédiatre	0	.	0	.	.	.	0,4	0	0,35	0	0,75
Médecin ORL	0	.	0	.	0,01	.	0	0	0	0	0,01
Médecin de rééducation fonctionnelle	0	.	0	.	.	.	0,1	0	0,05	0,07	0,22
Ophthalmologue	0	.	0	.	.	.	0	0	0	0	0
Autre médecin	0	.	0	0	.	.	0	0	0,2	0,31	0,51
Psychologue	4,25	1,3	3,3	1,5	3,94	2	6,85	3,71	5,48	5,64	37,97
Psychomotricien	3,85	4	2	2,8	2,55	0	6,95	3	7,8	6,62	39,57
Kinésithérapeute	0	.	0,3	0,05	.	.	1,99	0	2,5	2,09	6,93
Orthophoniste	3,25	1,6	1	0,34	2,17	0,5	3,25	1,2	3	1,91	18,22
Orthoptiste	0	.	0	0	.	.	0	0	0,32	0,15	0,47
Ergothérapeute	0	0,6	1,25	0,5	1,25	1	1,4	0,1	2,8	3,08	11,98
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	12,29	8,57	8,90	-	11,10	3,90	22,29	9,91	24,18	20,65	127,68
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	0	1,85	1	1	0,78	.	0,6	0	1,58	3	9,81
Educateur de jeunes enfants	3,5	0,7	0,7	0,8	1,3	1	4,2	2,5	9,63	6,92	31,25
Puéricultrice	0	.	0	.	.	.	0	1	0	0,4	1,4
Auxiliaire de puériculture / AMP	0	.	0	.	.	.	0	0	0	0	0
Assistant social	0,5	0,1	1,8	0,25	0,7	0,5	1,7	0,2	3,5	0,76	10,01
Enseignant	0	.	0	0,9	0,64	.	0	0	0	0	1,54
Infirmier	0	.	0	.	.	.	0	0	0	0	0
Autre personnel médical ou MS	0	.	0	.	0,25	.	.	0	0	0,36	0,61
Sous-total personnel socio-éducatif	4,00	2,65	3,50	-	3,67	1,50	6,50	3,70	14,71	11,44	54,62
Secrétaire	1,73	2	2	1,35	2,5	0,75	4,5	2,6	5,35	4,71	27,49
Comptable	0,15	.	0	.	.	.	1	1	1	0	3,15
Autre personnel administratif	0,6	0,7	0	.	0,11	.	.	0,65	0,9	0,2	3,16
Personnel d'entretien	0,54	0,6	0	.	0,2	.	0,79	0,46	1,13	0,49	4,21
Codeur / Interprète	0	.	0	0	0	0	0
Autre	0	.	0	0	0	0,5	0,5
Sous-total personnel services généraux	3,02	3,30	2,00	-	2,81	0,75	6,29	4,71	8,38	5,90	38,51
Total	20,16	14,97	14,50	-	18,53	6,48	38,88	21,78	54,12	43,50	243,29